

Luxembourg lance un Fonds d'Investissement pour la Résilience face à la Sécheresse

Un mécanisme innovant pour mobiliser le secteur privé

Le 17 septembre à Luxembourg, Xavier Bettel, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération et de l'Action humanitaire, Gilles Roth, ministre des Finances, et Yasmine Fouad, Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), ont signé un accord établissant le Fonds d'Investissement pour la Résilience face à la Sécheresse (DRIF).

Premier fonds créé dans le cadre du Luxembourg Earth Impact Fund (LEIF), ce nouveau fonds d'investissement marque une étape majeure pour la finance durable. Doté d'un objectif de 400 millions de dollars, le DRIF soutiendra l'agriculture durable, améliorera l'accès à l'eau et encouragera les solutions fondées sur la nature. Le Luxembourg a d'ores et déjà engagé deux millions d'euros en financement initial, réaffirmant ainsi son soutien à la coopération internationale et à l'investissement vert.

Une crise mondiale qu'on ne peut ignorer

Jusqu'à 40 % des terres mondiales sont déjà dégradées, menaçant l'alimentation, l'eau et les moyens de subsistance de près de la moitié de l'humanité. Cette dégradation est aggravée par la sécheresse, un désastre silencieux mais croissant qui coûte déjà à l'économie mondiale plus de 307 milliards de dollars par an, alimentant la faim, les migrations forcées et les inégalités.

Depuis 1994, la CNULD demeure le seul traité international juridiquement contraignant consacré à la gestion durable des terres. Le Luxembourg, qui l'a ratifiée en 1997, réaffirme aujourd'hui son rôle de leader dans la réponse mondiale à la dégradation des terres et à la sécheresse, à travers le lancement du DRIF.

S'appuyer sur un élan mondial

La COP16 de la CNULD à Riyad a marqué un tournant décisif pour la résilience face à la sécheresse — plus de 12 milliards de dollars ont été mobilisés à travers le Partenariat mondial de Riyad pour la Résilience face à la Sécheresse en soutien aux pays vulnérables. Pourtant, le secteur privé ne représente que 6 % du financement global dans ce domaine. Le DRIF vise à combler ce fossé en proposant des mécanismes structurés d'investissement à impact. Des données éprouvées montrent que chaque dollar investi dans des solutions naturelles contre la sécheresse peut générer jusqu'à 27 dollars de retombées: le DRIF entend ainsi libérer des investissements évolutifs, rentables et durables au bénéfice des communautés vulnérables.

« La création de ce fonds n'est pas seulement une innovation financière — c'est une bouée de sauvetage pour les communautés en première ligne face à la sécheresse », a déclaré la Secrétaire exécutive de la CNULD, Yasmine Fouad. « Elle démontre ce qu'il est possible d'accomplir lorsque les gouvernements, le

système onusien et le secteur privé s'unissent autour d'une vision commune: un avenir plus résilient pour les populations et la planète. »

Le rôle moteur du Luxembourg dans la finance durable

Avec son appui au DRIF, le Luxembourg consolide sa position de pionnier de la finance durable et à impact. Par cette initiative, il ouvre un nouveau chapitre de la coopération internationale en matière de résilience face à la sécheresse - un chapitre où le leadership public et l'investissement privé s'allient pour protéger les moyens de subsistance, restaurer les terres et garantir l'accès à l'eau pour les générations futures.